



## **Rapport du conseil de Langues Canada à l'intention des membres Février 2009**

Au cours de notre première année, nous avons beaucoup accompli. Nous avons commencé à travailler comme une équipe et je crois que nous avons bien réussi à fusionner les cultures de nos deux organismes antérieurs. Je tiens à remercier le conseil d'administration, tous nos membres et, naturellement, notre personnel très dévoué de Langues Canada pour ce succès. Nous avons parcouru beaucoup de chemin, mais il nous reste encore fort à faire et c'est là que nos membres entrent en jeu. À titre d'association non dotée de fonds relativement suffisants mais néanmoins ambitieuse, nous ne pouvons compter uniquement sur notre personnel pour atteindre nos buts. L'engagement des membres est nécessaire, que ce soit au sein du conseil d'administration ou dans les divers comités. Pour paraphraser un homme politique bien connu au sud de notre frontière « Ne vous demandez pas ce que votre association peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour votre association ». La concurrence est acharnée, bien financée et très organisée. J'espère donc pouvoir compter sur votre assistance et votre participation active afin de nous aider à véritablement exercer notre influence, tant pour nos membres que pour l'ensemble du Canada.

### **Conseil d'administration actuel de Langues Canada**

#### **Calum MacKechnie – président**

Membre du comité exécutif, du comité de recherche, du comité spécial de l'accréditation, du comité de l'assurance de la qualité et a participé activement à la transition de l'accréditation en 2008

#### **Sharon Curl – présidente sortante**

Présidente du comité du patronage et des affiliations, membre du comité exécutif, du comité de recherche et du comité et comité des mises en candidature

#### **Geneviève Bouchard – vice-présidente**

Présidente du comité de la commercialisation et de la promotion, membre du comité exécutif, du comité de recherche et a participé activement à la transition de l'accréditation en 2008

#### **Daniel Lavoie – secrétaire**

Membre du comité exécutif, du comité de la commercialisation et de la promotion, du comité de recherche et responsable de la représentation des programmes de formation linguistique en français

#### **Paul Schroeder – trésorier**

Membre du comité exécutif, président du comité des finances, membre du comité de la commercialisation et de la promotion, du comité de recherche et du comité des mises en candidature

**Jennie Atkins** – présidente du comité des effectifs et des communications

**Alain Chamsi** – membre honoraire du conseil qui représente l'AILIA, ombudsman de Langues Canada et membre du comité du patronage et des affiliations et du comité de recherche

**David Diplock** – président du comité spécial de l'Ontario

**Normand Fortin** – représentant des programmes de formation linguistique en français

**Scott Jeary** – coprésident du comité spécial de la Colombie-Britannique

**Gerry LaBelle** – coprésident du comité spécial de la Colombie-Britannique

**Paul Maher** – coprésident du comité de l'assurance de la qualité

**Chris Musial** – membre du comité du patronage et des affiliations

**David Parkinson** – coprésident du comité du congrès et du comité du perfectionnement professionnel

**Andrew Scales** – coprésident du comité de l'assurance de la qualité

**Paul Yuen** – coprésident du comité du congrès et du comité du perfectionnement professionnel

**Nous tenons aussi à remercier de leur travail les anciens membres suivants du conseil :**

**John Becker** – pour sa collaboration au comité spécial de l'accréditation

**Cathy Cameron** – ancienne présidente du comité des effectifs et des communications

**Valerie Richmond** – ancien membre du comité des effectifs et des communications et du comité du patronage et des affiliations

### **Personnel actuel de l'association**

**Directrice générale :** Johanne Lacombe est chargée, au bureau de Gatineau, de la gestion globale et quotidienne de l'association, des relations gouvernementales, de la stratégie de marketing, de la mise en vue de l'association, etc.

**Directrice administrative :** Linda Auzins s'occupe, à Surrey (Vancouver), en Colombie-Britannique, des nombreuses fonctions administratives, des services aux membres, de la collecte et de la réunion de renseignements, de la recherche, etc.

**Directrice des services d'accréditation :** Au bureau d'accréditation à Gatineau, Magali St-Amand est responsable de tous les aspects de l'accréditation. Elle travaille avec les évaluateurs et coordonne le processus d'accréditation, de la demande au rapport final.

## **Rapports des comités**

### **Comité du patronage et des affiliations (Sharon Curl)**

Le comité du patronage et des affiliations a pris une longueur d'avance étant donné qu'il avait reçu un mandat clair à l'AGA inaugurale de 2008.

#### ***Buts établis***

- Faire du bruit au moyen d'un message planifié dans le cadre d'un communiqué de presse professionnellement rédigé
- Embaucher une entreprise médiatique pour coordonner le communiqué de presse et organiser une campagne-éclair dans les médias nationaux et locaux
- Appuyer les efforts du comité de la commercialisation qui prône l'inclusion de notre secteur dans la marque Édu-Canada
- Envoyer des lettres aux ministres, sous-ministres et sous-ministres adjoints provinciaux, au Comité consultatif fédéral-provincial sur les activités internationales liées à l'éducation (CCFPAIE) et au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) en vue de faire valoir les mérites de Langues Canada
- Établir la position de Langues Canada en ce qui concerne l'immigration et examiner la possibilité de faire renaître et de restructurer le Système de notification électronique à l'aide de financement public
- Créer des relations et cerner toute collaboration possible avec d'autres associations et organismes
- Nouer des relations avec les ministères et comités gouvernementaux
- Représenter Langues Canada auprès de divers comités permanents

#### ***Communiqué de presse et entreprise médiatique***

Immédiatement après la réunion de 2008, nous avons rencontré Martha Plaine. Notre communiqué de presse était prêt à diffuser en avril de concert avec des points de discussion à l'intention des membres du conseil dont les noms figuraient à titre de personnes-ressources pour la presse. Parmi les principaux points du communiqué de presse, mentionnons un titre accrocheur (*Initiative majeure visant à assurer une formation*

*linguistique de qualité au Canada – Un nouveau groupe industriel établit des normes obligatoires*), un élément souligné afin de démontrer que notre but est d'assurer la qualité et de donner une voix bilingue unique aux membres du secteur canadien de la formation linguistique, francophones et anglophones, des renseignements sur la valeur de notre secteur qui s'élève à 1,5 milliard de dollars pour le Canada, une vue d'ensemble de notre système global d'accréditation et de normes strictes et un énoncé selon lequel le Canada doit investir dans le marketing afin de devancer ses concurrents.

Plusieurs des membres de notre conseil ont permis d'utiliser leurs noms à titre de personnes-ressources pour la presse et les résultats obtenus ont été très positifs. Deux d'entre nous ont participé à des entrevues radiodiffusées en direct et quelques journaux locaux ont publié un article. Le communiqué de presse a été annexé au procès-verbal de la réunion du conseil au printemps dernier et on peut aussi s'en procurer une copie auprès du bureau de Langues Canada.

Martha a signalé, pour terminer, que le communiqué de presse général du 9 avril à propos de la formation de Langues Canada et des contrôles obligatoires de la qualité avait permis d'atteindre certains des buts fixés. Le communiqué de presse a suscité une bonne couverture médiatique, surtout à Vancouver et Victoria, villes dans lesquelles il était nécessaire de contrer la mauvaise publicité faite dans le passé. Tout effort futur pour faire fond sur cette initiative produira probablement de meilleurs résultats si Langues Canada est en mesure d'annoncer des nouvelles dignes d'être publiées. Elle a aussi suggéré que Langues Canada devrait se soucier de poursuivre ses efforts en vue d'établir des relations avec les médias qui ont déjà manifesté de l'intérêt à propos de la formation linguistique, dont ceux qui ont assuré la couverture de Langues Canada, ainsi que les entreprises médiatiques et les journalistes qui pourraient s'y intéresser à l'avenir.

### **Marque Édu-Canada et campagne épistolaire**

De concert avec le comité de la commercialisation, ce comité s'est efforcé de prôner le besoin d'englober notre secteur dans la marque. Le rapport du comité de la commercialisation présente une mise à jour de tous les faits nouveaux liés à la marque et notre position actuelle relativement à cette initiative. Notre comité a envoyé des lettres à tous les membres du CCFPAIE et du CMEC en plus des sous-ministres et sous-ministres adjoints respectifs afin de préconiser l'intégration de notre association et de sa position dans la marque Édu-Canada. Nous avons été en mesure d'annexer le communiqué de presse à ces lettres, ce qui nous a permis de délivrer un message ferme et professionnel au nom de Langues Canada. Après avoir appris, vers la fin de 2008, qu'aucun de nos membres n'aurait accès à la marque, les deux comités ont dressé une liste des principales raisons pour lesquelles la marque serait médiocre et probablement vouée à l'échec en l'absence de notre secteur. Notre directrice générale met ces arguments par écrit cet hiver et la version définitive sera publiée sous peu. Au cours de la prochaine année, le comité se servira de ce document dans le cadre de lettres et de réunions visant les mêmes intéressés dans le but de s'assurer que tous les membres de Langues Canada auront accès à la marque.

### **Immigration**

Peu après l'AGA, nous avons pris connaissance de l'intention du gouvernement fédéral de faire renaître le Système de notification électronique ou un projet similaire et il ne rimerait à rien que Langues Canada fasse double emploi. Toutefois, avant de rayer ce projet de notre plan d'action de 2008, nous avons présenté par écrit à CIC (et attendons toujours une réponse) une mise à jour sur Langues Canada et demandé quand le Ministère comptait inclure les programmes de langues dans le format électronique des documents de CIC. Nous avons jugé qu'il était essentiel que Langues Canada compte un exposé de position sur l'immigration, une initiative qui a donc été amorcée durant la seconde moitié de l'année. Il nous a été difficile d'obtenir des commentaires sur les priorités absolues et Johanne a rédigé un document fondé sur les rétroactions de ce comité et des membres qui ont pu faire part de leur opinion. Nous comptons mettre au point ce document ainsi qu'établir nos buts à cet égard et les classer par ordre de priorité d'ici la fin de l'AGA. Le comité de l'an prochain pourra se servir de cet outil pour soutenir notre position auprès de CIC. Les enjeux liés à l'immigration que nous avons cernés sont les suivants :

1. le Canada devrait devenir le pays où il est le plus facile d'obtenir des visas et permis d'études;
2. le Canada devrait avoir un processus transparent pour l'obtention de visas;
3. les écoles accréditées par LC devraient être les seuls programmes de langues qui peuvent donner des lettres d'acceptation;
4. les titulaires d'un permis d'études devraient avoir le droit de travailler 20 heures par semaine;
5. les programmes de langues devraient être inclus dans le traitement électronique des documents de CIC.

### ***Établissement de relations avec d'autres associations et organismes***

Durant l'année, nous nous sommes mis en contact avec l'AILIA (Alain est membre de notre conseil) et le Réseau CEC (Calum a pris la parole à la conférence internationale à Montréal au nom de Langues Canada) et avons envoyé notre communiqué de presse aux membres de GAELA (Global Alliance of Education and Language Associations) (Calum a assisté à leur assemblée annuelle en septembre) ainsi qu'à FELCA (Federation of Education and Language Consulting Associations), aux personnes dont les noms figurent sur la page des agents, fournisseurs de services linguistiques et de l'enseignement supérieur des associations, à ALTO et LTM (*Language Travel Magazine*). Johanne organisera des rencontres avec les directeurs administratifs de l'AUCC, de l'ACCC, du BCEI, de l'ACOR (conseils scolaires) afin d'établir des relations qui seront profitables à Langues Canada. Au cours de l'année qui vient, nous allongerons aussi notre liste de personnes-ressources des médias, du gouvernement et des intervenants à tous les niveaux et dans chaque province, y compris les administrations municipales, les agences de tourisme, les ministères chargés des petites entreprises, les ministères de l'Éducation, les ministères responsables de l'enseignement postsecondaire, etc. Durant cette prochaine année, la directrice générale participera dans une plus large mesure à l'établissement et au maintien de ces importantes relations.

### ***Création de relations avec des ministères***

Au nombre des ministères et organismes avec lesquels il nous faut nouer des relations, mentionnons CIC, le MAECI, Patrimoine canadien et les gouvernements provinciaux. Langues Canada est membre de la TRNCE (MAECI) et du CCEII (CIC), deux de ses représentants ont assisté aux réunions de mai et de juin de la TRNCE et l'association était représentée aux réunions de décembre de la TRNCE et du CCEII. De nouveau, au cours de l'année qui vient, la directrice générale participera davantage à l'établissement et au maintien de ces importantes relations étant donné qu'elle a rencontré, à présent, les représentants respectifs de chaque ministère. Nous avons aussi travaillé en collaboration avec la FCEI (Fédération canadienne de l'entreprise indépendante) pour exercer des pressions en ce qui concerne notre position sur la question de la marque Édu-Canada, du fait que la FCEI a été un groupe de pression efficace. Elle représente plus de 10 000 entreprises au Canada et exerce une grande influence. La participation d'un plus grand nombre de membres de LC partout au Canada incitera davantage la FCEI à adopter les enjeux de l'association. En outre, elle pourrait aider à prôner l'accès à la marque Édu-Canada.

### ***Comité spécial de la Colombie-Britannique***

Le comité des affiliations a travaillé en étroite collaboration avec le comité spécial de la Colombie-Britannique et nos membres de C.-B. En particulier, par l'intermédiaire de la FCEI en C.-B., notre comité spécial de la Colombie-Britannique a été en mesure d'engager le ministère à reconnaître Langues Canada et le travail que l'association a accompli, surtout dans le domaine de l'assurance de la qualité, et à vouloir rencontrer des représentants de l'association à l'avenir. Le ministre a signalé que le gouvernement actuel de C.-B. n'est pas axé sur la réglementation et il s'est fermement engagé à ne pas réglementer de nouveau les écoles de langue.

### ***Nouveaux projets possibles en 2009***

#### Groupe de réflexion proposé

Le projet réunirait pendant trois jours des intervenants du secteur de la formation linguistique qui formeraient un groupe de réflexion dans le but de rédiger un plan quinquennal de commercialisation pour l'industrie canadienne de la formation linguistique. Cet exercice dirigé par l'industrie aurait pour but de coordonner les efforts de commercialisation du Canada, d'assurer la vitalité financière de l'industrie de la formation linguistique et de porter au maximum les avantages financiers et sociaux pour le Canada. À la conclusion du groupe de réflexion, l'animateur rédigera un plan quinquennal de commercialisation pour l'industrie canadienne de la formation linguistique, fondé sur toutes les délibérations, les présentations et les arguments durant le congrès. Cet exercice a pour but de mettre tous les intervenants dans la bonne voie, de parvenir à un consensus sur les mesures à prendre afin d'assurer la position du Canada dans le marché et de dresser un plan stratégique faisant état des modifications à apporter et des nouvelles initiatives à adopter afin d'accroître le mieux-être financier de l'industrie canadienne de la formation linguistique. Le plan de commercialisation sera ensuite utilisé pour demander des fonds publics afin de donner suite au plan et de l'employer comme plan stratégique détaillé qui permettra à d'autres ministères d'appuyer les objectifs de l'industrie de la formation linguistique.

#### Stratégies pour avoir bonne presse

Conformément aux recommandations reçues du conseiller en médias, le comité suggère de mettre sur pied des projets visant à contrer la mauvaise presse de notre secteur, tout particulièrement les écoles privées. Trois principaux domaines d'intérêt ont été classés par ordre de priorité :

1. créer une banque d'articles médiatiques des membres de LC, articles qui seraient soumis à la presse lorsque l'occasion se présente (nous tenons à créer un répertoire de courtes vidéos, d'articles de 50, 100 et 250 mots à propos d'échanges d'enseignants et de bons et courts articles de nouvelles qui mettent en valeur le bon travail que font les membres de LC. Ces articles serviraient de bouche-trou dans différentes publications, le cas échéant. Il faudrait que ces articles soient « prêts » afin que les journaux puissent les utiliser lorsqu'ils ont des espaces à remplir);
2. travailler à la rédaction d'un article d'intérêt général d'un membre de LC (par exemple, l'expérience d'un étudiant particulier, comme celle d'un étudiant saoudien, une histoire de réussite d'un nouvel immigrant ou un article sur les étudiants de Gateway 21);
3. créer une bourse d'études de LC pour montrer que l'industrie rend à la communauté étudiante internationale.

## Comité des finances (Paul Schroeder)

Au terme de l'année 2008, Langues Canada comptait un excédent substantiel de 141 299 \$ dans son fonds d'administration, attribuable au dépassement des recettes budgétées de plusieurs sources, notamment des apports des associations prédécesseuses (CLC et ACELP), des recettes du congrès et des subventions de l'État. En outre, les dépenses ont été inférieures à celles budgétées, principalement en raison de la durée du processus de recrutement de notre nouvelle directrice générale. Cet excédent représente un fondement financier solide pour les activités futures de l'association.

De plus, un excédent prévu de 73 335 \$ dans le fonds d'accréditation, allié aux frais de soutien annuels de l'accréditation des membres en 2009 et 2010, offrira un financement suffisant pour les nouvelles accréditations et les renouvellements d'accréditations prévus au cours des deux dernières années du premier cycle triennal d'accréditation.

Des copies des états financiers vérifiés de Langues Canada se trouvent dans vos documents du congrès.

Le budget de 2009 sera présenté à l'AGA et comprendra des budgets pour le fonds d'administration et le fonds d'accréditation. Les membres remarqueront que le budget ne prévoit aucune augmentation des cotisations et des frais de soutien de l'accréditation, en reconnaissance de la difficile situation économique.

Nous comptons continuer à miser sur PDME et d'autres sources de subventions en ce qui concerne les dépenses relatives au patronage et aux affiliations ainsi qu'à la commercialisation. Nous prévoyons un budget équilibré en 2009 et devons attentivement surveiller les dépenses durant l'année.

## Comité des effectifs et des communications (Jennie Atkins)

Au 31 décembre 2008, Langues Canada comptait 134 programmes membres représentant 12 programmes de formation linguistique en français et 122 programmes de formation linguistique en anglais. Ces chiffres représentent 104 membres votants à part entière et 27 membres répertoriés qui sont des établissements supplémentaires où les programmes sont offerts ou des programmes de langues additionnels dans le même établissement. Actuellement, on compte 5 membres associés – Assurance Santé StudentGuard, CAEL, Assurance Ingle, ISX International Student Exchange et ICEF – l'AILIA et l'ACPLS (Association canadienne des professeurs de langues secondes) sont des membres honoraires (en vertu d'un accord de réciprocité).

Nous avons le plaisir d'annoncer les nouveaux membres suivants pour 2009.

### Nouveaux membres :

- |                                       |          |                       |
|---------------------------------------|----------|-----------------------|
| • GEOS Language Academy – Vancouver   | Anglais  | Membre à part entière |
| • GEOS Language Academy – Victoria    | Anglais  | Membre répertorié     |
| • GEOS Language Academy – Calgary     | Anglais  | Membre répertorié     |
| • GEOS Language Academy – Toronto     | Anglais  | Membre répertorié     |
| • GEOS Language Academy – Ottawa      | Anglais  | Membre répertorié     |
| • Académie de langues GEOS – Montréal | Anglais  | Membre répertorié     |
| • Académie de langues GEOS – Montréal | Français | Membre répertorié     |
| • Interlangues (Ottawa)               | Anglais  | Membre à part entière |

Ceci porte le nombre de membres à 142 programmes membres, représentant 13 programmes de formation linguistique en français et 129 programmes de formation linguistique en anglais. Nous nous attendons à une

augmentation des adhésions étant donné que l'accréditation a repris et fonctionne à plein rendement. Les membres seront informés à mesure que de nouveaux membres deviennent accrédités et se joignent à l'association.

Nolfa Altamirano-Ikeda de GEOS Vancouver et Kevin Ellwood de GEOS Calgary sont des nôtres aujourd'hui. Veuillez les accueillir au sein de Langues Canada.

### **Clôture de programmes en 2008**

- Collège communautaire de Vancouver (anglais) (30 avril 2008)
- Université Carleton (anglais) (31 août 2008)

### **Anciens membres du CLC et de l'ACELP qui ont cessé d'adhérer à Langues Canada :**

- Université Laval (français)
- Immersion Baie-des-Chaleurs (français)
- Campus Notre-Dame-de-Foy (français)
- Collège Saint-Charles-Garnier (anglais et français)
- Point 3 Language Centre (anglais et français)
- Université du Québec à Chicoutimi (français)

### **Projets du comité des effectifs pour 2009**

- Le comité des effectifs et des communications compte mener un sondage auprès des membres actuels afin d'obtenir leurs rétroactions à propos de leur expérience à titre de membres de LC et de la valeur que LC pourrait offrir aux membres en vue de leur recrutement et maintien (p. ex. nouveaux services, nouveaux outils, représentation, etc.)
- Dresser un plan pour attirer des programmes supplémentaires de formation linguistique en français
- Créer une trousse de recrutement et d'accueil des membres

## **Comité de la commercialisation et de la promotion (Geneviève Bouchard)**

**Marque Édu-Canada :** L'activité en matière de commercialisation et de promotion de Langues Canada était principalement axée sur l'accès à la marque Édu-Canada et la commercialisation de la nouvelle association dans le contexte des initiatives de la marque canadienne.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a créé la marque ÉduCanada conjointement avec les ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux. Bien que le MAECI ait officiellement lancé la marque cet automne dans le cadre de quelques événements internationaux et l'ait présenté aux intervenants à la Table ronde nationale sur la commercialisation de l'éducation (TRNCE) tenue en décembre, le CCFPAIE (Comité consultatif fédéral-provincial sur les activités internationales liées à l'éducation) négocie toujours l'accès à la marque, son utilisation et sa régie. Par conséquent, les établissements sous réglementation provinciale et territoriale ont accès à la marque à l'opposé de ceux du secteur privé.

À ce stade, alors que les provinces et les territoires poursuivent les questions de politique et de régie, Langues Canada continuera, au nom de ses membres, à préconiser auprès des ministères provinciaux et territoriaux un accès égal à la marque Education in/au Canada. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec d'importants représentants et d'autres se tiendront dans les semaines et mois à venir.

Dans l'intervalle, le comité estime que Langues Canada devrait, de concert avec les membres au congrès, établir les priorités en matière de commercialisation dans le but de promouvoir l'association.

**Stratégie de marketing :** Au printemps dernier, Langues Canada a reçu du MAECI des fonds en vue de la rédaction d'un plan quinquennal de commercialisation pour l'association. L'expert-conseil en commercialisation, Guy Champagne, a été embauché afin de dresser le plan, achevé à la fin de l'été dernier. Le conseil a examiné et approuvé le plan, qui cernait les priorités essentielles des intervenants et présentait des stratégies pour les atteindre. La directrice générale, Johanne Lacombe, présentera le plan durant le congrès et les membres pourront s'en procurer une copie. Elle énoncera les objectifs du plan et précisera lesquels d'entre eux peuvent être réalisés. La présentation exposera à grands traits les stratégies en présence ou en l'absence de soutien public et la nécessité ou non d'un plan parallèle pour la promotion de l'association pendant la recherche de fonds gouvernementaux. La directrice générale de LC élaborera un plan d'action fondé sur le plan de commercialisation, qui sera mis en œuvre en 2009.

## Autres initiatives de commercialisation

- **Bulletin électronique** : Le comité a discuté de la création d'un bulletin électronique ayant diverses versions personnalisées à l'intention des membres, des agents, des personnes-ressources gouvernementales et des missions canadiennes à l'étranger ainsi que d'autres ambassades et consulats au Canada.
- **PDME** : Langues Canada a obtenu l'approbation d'une subvention d'un maximum de 61 800 \$ du PDME (Programme de développement des marchés d'exportation), ce qui comprend une subvention de partenariat de 25 000 \$ pour que l'association soit bien représentée à l'atelier ICEF Berlin. Cette somme sera partagée avec les 26 programmes membres qui ont participé à l'événement.

La subvention du PDME a aussi couvert la moitié des frais de création du site Web de Langues Canada, les frais de conception et de production des bannières utilisées à divers salons professionnels et événements auxquels l'association a participé, dont le congrès à Calgary, les frais associés à un kiosque et aux frais de voyage de la directrice générale qui représentera l'association à Berlin ainsi que la publicité dans les publications *Language Travel Magazine* et *Global Study Magazine*, qui ont été distribuées à Study World, au Royaume-Uni. Le financement du PDME servira aussi à la traduction, dans les principales langues, de certaines pages du site Web à l'intention des étudiants et des agents et aussi de quelques accessoires de marketing qui permettront d'identifier les membres de LC aux salons professionnels et foires. On rédige également un document d'une page mettant en valeur LC qui sera distribué par les ambassades, aux salons professionnels, etc.

- **Site Web** : Le site Web est à présent terminé. Il ne reste qu'à établir des comptes supplémentaires pour la connexion des membres et à traduire la page d'accueil, *À propos de nous*, *Code d'éthique*, et toute autre page individuelle pertinente. Le travail sera accompli dans un ou deux mois. Le PDME financera la moitié des frais de traduction.
- **Plan d'action pour le travail futur du comité** : De concert avec la directrice générale et nos membres, le comité de la commercialisation compte établir des catégories générales qui relèveraient de la commercialisation et de la promotion, puis déterminer les tâches qui pourraient être exécutées. Les membres chevronnés du comité espèrent encourager de nouveaux membres à s'y joindre en instituant un « système de jumelage » pour ceux qui sont incertains du travail du comité mais aimeraient s'engager.
- **Matériel accessoire des membres** : Des enseignes de table, des décalcomanies de fenêtres et un document de promotion d'une page seront préparés en vertu du financement de contrepartie du PDME de l'exercice 2008-2009 et nous espérons que le financement de 2009-2010 (s'il est approuvé) permettra d'obtenir des drapeaux et d'autre matériel.
- **Promotion de Langues Canada** : Au cours de la dernière année, l'association a été représentée à plusieurs réunions et événements internationaux. Entre autres, le président de LC, Calum MacKechnie, a assisté aux événements ALPHE UK et GAELA et a participé, en compagnie de Geneviève Bouchard, vice-présidente, à la conférence du Réseau CEC où il faisait partie d'un groupe d'experts. Linda Auzins, directrice administrative, a assisté à l'atelier de partenariat de BMI à Whistler au nom de Langues Canada. En sa qualité de nouvelle directrice générale, Johanne Lacombe a pris part à l'automne dernier au salon professionnel ICEF Berlin et à la foire de l'AILIA.

## Comité de l'assurance de la qualité (Paul Maher et Andrew Scales)

### Avril – octobre 2008

Le groupe de travail spécial sur l'accréditation a présenté son rapport au conseil en juin.

Geneviève Bouchard et Calum MacKechnie ont achevé la majeure partie du travail afin de délimiter les attributions des évaluateurs. Un changement important concerne les rétroactions données aux membres immédiatement après une évaluation.

Parmi les questions non résolues, mentionnons le budget d'accréditation, la rémunération des évaluateurs, l'éclaircissement de l'application de certaines normes, les titres de compétence des professeurs pour l'enseignement aux mineurs, questions qui doivent être approuvées par le conseil et ratifiées par les membres.

### **Novembre 2008**

Le comité de l'assurance de la qualité a tenu sa première réunion, examiné la relation entre le comité et l'accréditation et commencé à songer à l'orientation future du comité, que pourront commenter les membres à l'AGA, et à la recommandation de représentants pour le conseil consultatif d'accréditation, qui n'est toujours pas formé.

Paul Maher de Global Village Vancouver (établissement privé) et Andrew Scales de l'ELI de l'Université de la Colombie-Britannique (établissement public) ont convenu de coprésider le comité, examiné sa situation actuelle et établi des priorités.

### **Décembre 2008 – janvier 2009**

Les priorités les plus pressantes concernent la norme par rapport à la pratique relativement aux titres de compétence des professeurs de français et l'enseignement aux étudiants qui n'ont pas atteint l'âge de la majorité. Il faut aussi se pencher sur les attributions des évaluateurs, le budget d'accréditation, l'équivalence de TESL Canada et le recrutement de membres supplémentaires pour le comité.

Conformément à la norme, les professeurs de français doivent être titulaires d'un diplôme en éducation ou d'un diplôme en enseignement du français langue seconde. Cette norme n'a pas été appliquée au pied de la lettre parce qu'elle est peu réaliste : à la différence de l'ALS, il existe très peu de programmes de formation en FLS. À l'heure actuelle, seule l'Université Laval offre un diplôme en enseignement du français et l'Université du Québec à Chicoutimi vient d'amorcer un programme de baccalauréat. Non seulement est-il difficile de trouver des professeurs de français qui respectent la norme au Québec, mais il l'est encore plus dans les autres provinces. Les professeurs de français de la majorité des programmes de LC, dans les établissements publics et privés, détiennent des diplômes en littérature française ou autre matière en français.

Le conseil convient qu'il est nécessaire de détenir un diplôme, mais étant donné que la question semble concerner la formation spécialisée supplémentaire, on demandera aux représentants des programmes de français de se réunir et de discuter de ce qui a fonctionné sur le plan des titres de compétence des professeurs et quelles modifications devraient être apportées (par exemple, un certain nombre d'heures d'expérience ou toute autre formation qui pourrait être équivalente). Une première réunion aura lieu durant le congrès, animée par Normand Fortin et sera suivie d'un vote électronique après l'AGA.

Normand, avec l'assistance de Linda, formulera un préambule qui précisera le nombre d'accréditations de spécialiste en langue seconde ou étrangère qui est offert en anglais et en français et les normes internationales seront examinées.

Le conseil convient également que si un membre a été pleinement accrédité par le passé, toutes choses étant égales par ailleurs, il devrait continuer à être en règle, du moins en ce qui concerne les titres de compétence des professeurs.

Il faut modifier la norme concernant les titres de compétence des professeurs qui enseignent aux personnes qui n'ont pas atteint l'âge de la majorité, âge qui varie d'une province à l'autre. De nouveau, un précédent a été établi selon lequel des professeurs titulaires de baccalauréats ou de baccalauréats en éducation qui possèdent de l'expérience en enseignement de l'ALS ont été approuvés. Il existe très peu de programmes d'accréditation pour l'enseignement aux mineurs. TESL Canada ne reconnaît aucun programme pour cet enseignement.

Le conseil convient que les titres de compétence des professeurs pour l'enseignement aux mineurs se conforment au précédent établi et qu'une consultation avec les programmes qui offrent un tel enseignement ait lieu durant l'AGA. Sharon Curl accepte d'animer cette discussion.

À la suite d'une discussion générale, le comité de l'assurance de la qualité propose qu'on continue à accorder un droit acquis aux enseignants sans diplôme approuvés avant 1990 étant donné qu'un précédent a été établi. Ces enseignants devront être avisés du besoin de corriger cette situation avant le prochain cycle d'accréditation, ce qui leur donnera par conséquent un préavis de trois ans. Les grades honorifiques ne doivent pas être acceptés. À chaque anniversaire d'accréditation, des mesures devront être prises pour

s'assurer que l'accréditation est en vigueur. Une base de données principale devra être établie pour les enseignants de sorte à pouvoir transférer les droits acquis. De nouveau, la discussion se poursuivra à l'AGA.

Les membres du comité exécutif achèvent la formulation des attributions des évaluateurs et feront parvenir la documentation au conseil en vue de discussion et d'approbation. Le même processus s'applique aussi actuellement au budget d'accréditation révisé.

#### **Au cours de l'année qui vient, le comité de l'assurance de la qualité compte :**

- accroître le nombre de membres qui représentent le comité;
- examiner, élaborer et établir les normes pour les titres de compétence des professeurs de français et pour l'enseignement aux mineurs;
- examiner les équivalences de TESL Canada : modèles de nos partenaires internationaux, création possible d'une base de données, processus et procédures;
- demander l'opinion des membres à propos des priorités.

#### **Comité de l'AGA et du congrès et comité du perfectionnement professionnel (David Parkinson et Paul Yuen)**

Le comité du congrès et le comité du perfectionnement professionnel ont décidé de conjuguer leurs efforts, étant donné que durant cette première année, le seul développement professionnel aurait lieu au congrès. Le comité a été très actif depuis le mois d'août lorsqu'il s'est réuni pour examiner les rétroactions du congrès de l'an dernier. Les membres du comité se sont évertués à s'assurer qu'on traite d'un aussi grand nombre que possible des préoccupations soulevées. Du fait que ce congrès de 2009 est véritablement le premier congrès de Langues Canada, on a estimé qu'il faudrait établir un programme de premier ordre.

Le comité a sélectionné M. Jim Barnes, un orateur professionnel, à titre de conférencier principal, afin d'inciter les membres à songer à l'adoption d'une approche axée sur la clientèle pour leur stratégie de marketing et d'entreprise. M. Barnes présentera aussi un atelier en après-midi afin de donner des détails sur certains des sujets traités durant sa séance en matinée. On a aussi convenu d'un deuxième conférencier pour la séance plénière, M. Stuart Ellis Myers qui traitera de l'inscription à l'abri de la récession. Nous sommes persuadés que cette présentation énergique et humoristique vous plaira.

Les seize séances de développement professionnel de mardi porteront sur toute une gamme de domaines d'intérêt allant du leadership, à la technologie, l'expérience scolaire et la commercialisation. Il sera difficile pour les membres de sélectionner une seule séance dans chacun des quatre volets offerts. Nous tenons à remercier tous ceux qui feront des présentations de leur temps et des efforts consacrés à la préparation de ce qui promet d'être une intéressante occasion de développement professionnel.

On a réservé du temps dans le programme du congrès pour permettre à certains des principaux comités permanents d'obtenir des rétroactions des membres à propos de leurs projets pour la prochaine année. On exhorte les membres à se joindre aux groupes de travail de la commercialisation, du patronage et des affiliations, des effectifs et des communications ou de l'assurance de la qualité. Ces groupes de travail aideront à former les comités pour l'année qui vient et à déterminer l'orientation future de Langues Canada. Saisissez cette occasion d'aider à influencer la marche de l'association!

Étant donné que Langues Canada est un groupe hétérogène, mardi après-midi, les participants seront répartis en trois groupes d'intérêts, soit pour les programmes de français, les programmes d'anglais du secteur public et les programmes d'anglais du secteur privé. Chacun de ces groupes présentera ses conclusions aux membres présents durant l'assemblée générale annuelle. Il est important que tous les membres comprennent mieux les besoins des divers secteurs et trouvent des façons de permettre à Langues Canada de répondre à ces besoins et de défendre les intérêts de ses membres.

Le comité du congrès tient aussi à remercier ses généreux commanditaires, sans lesquels cet événement ne serait pas possible. Leurs apports financiers aident à réduire les dépenses de sorte que les coûts soient abordables pour les membres. Nos sincères remerciements à :

Assurance Ingle (commanditaire platine);

Assurance Santé StudentGuard (commanditaire or et commanditaire de la présentation de Stuart Ellis Myers);

Patrimoine canadien (commanditaire du dîner de lundi et du conférencier invité Chris Greenshields);

Robinson Consulting (bronze);  
Intuto (bronze);  
Residence and Conference Centres of Canada (bronze);  
Pearson ESL (pause de lundi).

Nous souhaitons aussi remercier nos divers exposants (Association canadienne des professeurs de langues secondes, ICEF, ETS Canada, ISX International Student Exchange, *Turkish Student Magazine* et Lanodyne Computer Solutions).

## Réunions en petits groupes des comités

Le congrès annuel est l'occasion parfaite d'inciter les membres à discuter de préoccupations et d'établir des objectifs pour la prochaine année. À cette fin, quatre groupes de discussion ont été créés et se réuniront dans diverses salles, tel qu'il l'est indiqué dans le programme :

- patronage et affiliations (groupe dirigé par Sharon Curl);
- effectifs et communications (groupe dirigé par Jennie Atkins);
- commercialisation et promotion (groupe dirigé par Paul Schroeder et Daniel Lavoie);
- assurance de la qualité et normes (groupe dirigé par Andrew Scales et Paul Maher).

Il est extrêmement important que les membres prennent part à ces séances en vue de l'élaboration d'un plan stratégique pour l'association. Nous espérons que tous y participeront et feront part de leurs rétroactions afin d'influencer la marche de l'association et d'assurer que les besoins de chaque membre sont compris et classés par ordre de priorité.

## Représentation des programmes de formation linguistique en français

La mission de Langues Canada est de promouvoir sur la scène internationale le secteur canadien de la formation linguistique, en anglais et en français, afin de représenter le Canada comme la destination privilégiée des étudiants étrangers. L'association doit s'assurer d'être entendue et montrer, au moyen de communications et de campagnes de relations publiques, qu'il est possible d'étudier dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, partout au pays.

À titre d'association bilingue et responsable, nous devons représenter la valeur qu'offre chaque programme membre de formation linguistique en français et en anglais aux étudiants étrangers et aux intervenants au Canada. Certains des objectifs de 2009 devront inclure des discussions et des solutions concrètes concernant l'établissement d'un partenariat avec le gouvernement fédéral pour que les membres de LC soient son fournisseur de services linguistiques, la promotion aux échelons national et international des avantages qu'offre un pays comptant deux langues – le français et l'anglais, etc.

Langues Canada est fier de représenter ses établissements francophones membres dans le monde entier, chacun d'entre eux offrant une expertise exceptionnelle.

## Statistiques recueillies sur les étudiants par Langues Canada

Comme condition de l'adhésion, tous les membres de Langues Canada sont tenus de présenter un rapport annuel qui fait état du nombre d'étudiants, du nombre total d'étudiants-semaine, des pays d'origine de ces étudiants ainsi que de quelques autres données. Cette importante initiative aide l'association dans ses efforts de défense des intérêts auprès de tous les ordres de gouvernement.

### 113 programmes membres de Langues Canada ont formé 103 293 étudiants en 2007

Ceci représente **1 063 137 d'étudiants-semaine** compte tenu de la répartition démographique suivante des pays d'origine :

Corée	19879	Canada	6264
Japon	12197	Suisse	3367
Brésil	10042	Espagne	3187
Mexique	8391	Arabie saoudite	2859
Chine	6791	Taiwan	2649

Allemagne	1878	États-Unis	534
France	1836	Amérique centrale	405
Colombie	1492	République tchèque	339
Russie	1403	Afrique	315
Venezuela	1292	Autriche	221
Turquie	1133	Émirats arabes unis	177
Moyen-Orient	940	Hongrie	82
Asie du Sud-Est	875	Royaume-Uni	78
Italie	852	Autres	3263

## Bureaux et dotation

- En septembre 2008, Johanne Lacombe a été embauchée à titre de directrice générale afin d'assumer la direction de l'association. Elle travaille dans un bureau séparé établi dans le Centre de recherche en technologies langagières, à Gatineau.
- Magali St-Amand a aussi été embauchée en septembre 2008 en qualité de directrice des services d'accréditation et a repris la coordination du processus d'accréditation de Langues Canada.
- Linda Auzins continue à offrir des services de soutien à l'association à son bureau à Vancouver.

## Mises en candidature au conseil pour 2009-2010

En décembre 2008, on a formé un comité des candidatures, présidé par Sharon Curl, dans le but de recruter des membres pour le conseil en vue de l'année qui vient. Conformément aux règlements administratifs, afin d'échelonner les mandats, 50 % des mandats du tout premier conseil d'administration élu seront d'un an, et les autres de deux ans.

## Mot de la fin

Pour terminer, nous avons parcouru beaucoup de chemin depuis l'amorce des discussions sur la fusion, il y a deux ans environ. Certains ne l'auraient pas cru possible. Nous avons travaillé dur et beaucoup accompli depuis la formation officielle de Langues Canada, en mars dernier. De façon plus importante, nous avons créé une forte association bilingue unifiée représentant la formation linguistique de qualité au Canada et commencé, finalement d'une seule voix, à promouvoir le Canada comme la destination privilégiée pour la formation linguistique, en anglais et en français. Il nous reste encore fort à faire, mais je suis persuadé que la bonne volonté, l'énergie, le professionnalisme, les idées créatives et l'ardeur au travail de tous nos membres nous permettront de continuer à aller de l'avant et de créer une industrie langagière canadienne qui fera la fierté de tout le pays, une industrie importante non seulement en raison du nombre d'étudiants mais aussi plus vigoureuse et de meilleure qualité. Nous vous remercions de votre soutien continu alors que nous travaillons à l'atteinte de ce but.